

Retrouvez-nous sur grandannecy.fr

Grand Annecy

N° 1 // Mars 2017

MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION

**L'AGGLOMÉRATION
PREND UNE
NOUVELLE DIMENSION**

VOS ÉLUS

93 conseillers communautaires
au service du Grand Annecy

EN ACTION

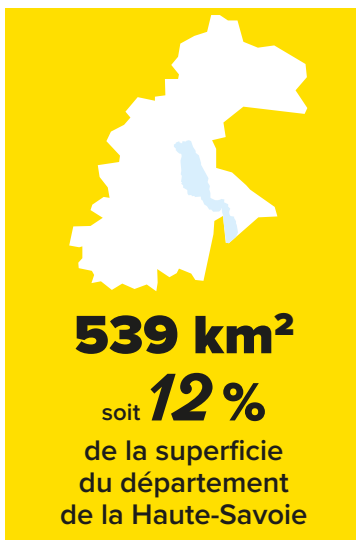
5 grandes missions pour
construire l'avenir

**34
COMMUNES
À LA UNE**



203 078
habitants.*
soit **25 %** de la population
du département
de la Haute-Savoie

* En population totale (population totale = population municipale + population comptée à part). Population légale 2014 en vigueur le 1^{er}/01/2017 – source INSEE.



SOMMAIRE

04
**CARTE
D'IDENTITÉ**
DU TERRITOIRE

06
VOS ÉLUS
. QUI FAIT QUOI ?
. LE NOUVEAU CONSEIL

10
**LES 5 GRANDES
MISSIONS DU
GRAND ANNECY**

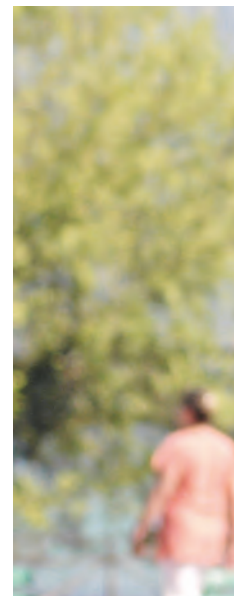
10
Le développement
économique

12
L'aménagement
du territoire

14
La mobilité

16
L'environnement

18
Les personnes âgées



34
communes

dont

20 communes
de **2 000** habitants

1 ville centre
de **128 000** habitants



93
*conseillers
communautaires*



876
élus municipaux

**UNE SITUATION
centrale**

Genève
Lyon
Anncy
Chambéry
Grenoble
Turin

à
3 h 40
de **Paris**
en TGV



93 000
emplois

soit **32 %**
des emplois du
département de
la Haute-Savoie



GRAND ANNECY N° 1. Le magazine de l'agglomération.

Directeur de la publication : Jean-Luc Rigaut / **Directrice de la rédaction :** Véronique Bonnard / **Rédactrice en chef :** Delphine Balaj / **Rédaction :** Delphine Balaj, Nadège Bouchardy, Virginie Martinet, Jean-Marc Lombard / **Conception et réalisation :** scoopcommunication / **Impression :** Rose Tramié / **Crédits photo :** Grand Anancy, Isabelle Morisseau/Ville d'Anncy, Jean-Marc Favre/Wooloomooloo, visionactuelle.com, jayabheemuck, Istock, Catherine Guiffaïda, Cyriane Vandevoorde, JPEG Photo club // **Dépôt légal :** mars 2017 / **N° ISSN :** en cours / **Tirage :** 115 000 exemplaires

entretien

JEAN-LUC RIGAUT

PRÉSIDENT DU GRAND ANNECY

UN NOUVEAU CHAPITRE DE NOTRE HISTOIRE INTERCOMMUNALE



Quelles sont les conséquences de la fusion de la Communauté de l'agglomération d'Annecy et des Communautés de communes du Pays de Fillière, de la Tournette, de la Rive gauche du lac d'Annecy et du Pays d'Alby, qui forment désormais le Grand Annecy ?

JEAN-LUC RIGAUT : La naissance du Grand Annecy, le 1^{er} janvier dernier, ouvre un nouveau chapitre majeur de notre histoire intercommunale. Préparée depuis de longs mois, cette fusion a vu le jour grâce à la volonté des élus des cinq communautés d'unir leurs forces et de fédérer leurs énergies pour construire un territoire compétitif et agréable à vivre.

Convaincus qu'ensemble il est possible de faire mieux, il nous appartient désormais de faire vivre cette ambition. Cette nouvelle agglomération va nous permettre de travailler à une échelle pertinente, afin de garantir chaque jour un service public de qualité aux habitants, tout en renforçant l'attractivité de notre territoire et son rayonnement.

Selon quels axes va s'orienter l'action du Grand Annecy ?

J.-L. R. : Le pacte de confiance, que nous avons initié à l'automne dernier avec tous les maires, et que nous continuons d'élaborer avec l'ensemble des élus communautaires, sera notre fil conducteur. Ce document fondateur nous engage, nous, élus du Grand Annecy, envers les citoyens

de l'agglomération. Il constitue le socle des grandes valeurs qui gouverneront notre politique pour les années à venir. Quatre grandes priorités nous guideront :

- maintenir le dynamisme économique et développer l'emploi,
- aménager le territoire de façon cohérente et complémentaire,
- répondre aux besoins de la population en maîtrisant la dépense publique,
- collaborer pleinement avec les communes, reconnues comme entités de base des services publics.

Quels défis attendent la nouvelle agglomération ?

J.-L. R. : Forts de notre diversité et des richesses de notre territoire, nous devons maintenant travailler pour renforcer la qualité de vie, aménager l'espace avec cohérence, améliorer la mobilité, conforter le développement économique et d'une manière générale mettre en valeur nos atouts. Autant d'enjeux qui guideront la construction et la mise en œuvre de notre projet de territoire. Au-delà d'une simple fusion administrative, il s'agit de créer ensemble une dynamique qui renforce notre identité commune et se fonde sur des valeurs de solidarité, d'équité entre les citoyens, de cohésion. À nous de faire en sorte que chaque commune, avec l'ensemble de ses habitants, ait toute sa place dans ce projet et contribue à l'enrichir. ▲

IL S'AGIT DE CRÉER
UNE DYNAMIQUE COMMUNE
QUI SE FONDE SUR DES
**VALEURS DE
SOLIDARITÉ, D'ÉQUITÉ
ENTRE LES CITOYENS,
DE COHÉSION.**

100 % recyclé

Un petit mot sur notre papier ! Un papier recyclé d'une grande blancheur ? C'est possible ! Ce magazine est édité sur du papier fabriqué à partir de pâte 100 % recyclée. Ce papier est fabriqué en France, blanchi sans chlore et ne contient pas de métaux lourds. Les encres utilisées sont végétales.

CARTE D'IDENTITÉ



LES 34 COMMUNES DE L'AGGLO et leur nombre d'habitants

• Alby-sur-Chéran	2 517
• Allèves	399
• Anancy	128 422
• Argonay	2 890
• Bluffy	404
• Chainaz-les-Frasses	665
• Chapeiry	809
• La Chapelle-Saint-Maurice	134
• Charvonnex	1 263
• Chavanod	2 725
• Cusy	1 884
• Duingt	923
• Entrevernes	225
• Épagny-Metz-Tessy	7 577
• Groisy	3 629
• Gruffy	1 639
• Héry-sur-Alby	930
• Leschaux	290
• Menthon-Saint-Bernard	1 991
• Montagny-les-Lanches	716
• Mûres	698
• Nâves-Parmelan	992
• Poisy	7 667
• Quintal	1 268
• Saint-Eustache	526
• Saint-Félix	2 434
• Saint-Jorioz	5 937
• Saint-Sylvestre	616
• Sevrier	4 352
• Talloires-Montmin	2 108
• Val-Glières	9 153
• Veyrier-du-Lac	2 469
• Villaz	3 447
• Viuz-la-Chiésaz	1 379





LES GRANDES DATES

1991 Création du District de l'agglomération annécienne

1993 Création des Communautés de communes du Pays d'Alby (la première en Haute-Savoie) et du Pays de Fillière

1999 Création de la Communauté de communes de la Rive gauche du lac d'Annecy

2000 Création de la Communauté de communes de la Tournette

2001 Le District devient la Communauté de l'agglomération d'Annecy

1^{er} janvier 2017
Création du Grand Anancy



LE GRAND ANNECY SE HISSE AU RANG DES PLUS GRANDES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION FRANÇAISES



SIÈGE DU GRAND ANNECY
Annecy, 46 avenue des Îles



RELAIS SUR LE TERRITOIRE
Alby-sur-Chéran, 129 route de Plaimpalais
Val-Glières (Thorens-Glières),
300 rue des Fleuries
Saint-Jorioz, 225 route de Sales

-  Autoroute
-  Route
-  Chemin de fer
-  Rivière

* Processus de validation du nom en cours.

VOS ÉLUS

QUI FAIT QUOI ? LES ÉTAPES DE LA DÉCISION

La fusion de cinq intercommunalités pour former le Grand Anancy a entraîné l'installation d'un nouveau conseil communautaire, reflet de la diversité des 34 communes qui composent la nouvelle agglomération. Ses 93 membres, qui siègeront jusqu'aux prochaines élections, en 2020, ont désigné en leur sein les membres du bureau : le président, Jean-Luc Rigaut, ainsi que 15 vice-présidents et 8 conseillers délégués. Travailler quotidiennement au service des citoyens et donner vie aux grands projets de l'Agglomération sont au cœur des préoccupations de cette nouvelle organisation.

5 INTERCOMMUNALITÉS POUR FORMER LE GRAND ANANCY

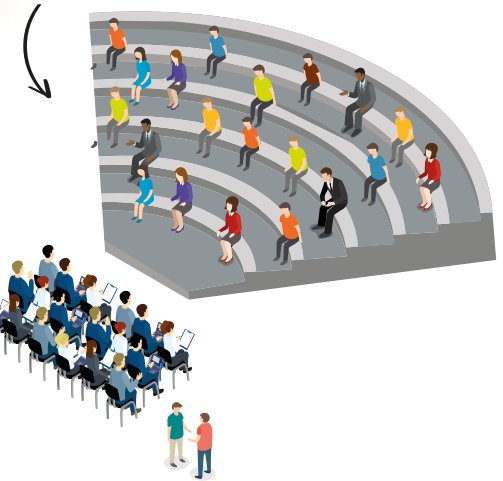


ORGANE DÉLIBÉRANT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

93 DÉLÉGUÉS ISSUS DES 34 COMMUNES
DU GRAND ANANCY

Il se réunit environ huit fois par an en séance publique, débat et délibère sur la mise en œuvre des projets de l'Agglomération. La proportionnalité liée à la taille des communes est respectée en son sein.



INSTANCE DE DÉCISION

LE BUREAU

1 PRÉSIDENT,
15 VICE-PRÉSIDENTS,
8 CONSEILLERS
DÉLÉGUÉS

Il se réunit chaque semaine pour assurer la gestion des affaires courantes de la collectivité et préparer les délibérations du Conseil communautaire.



INSTANCES DE CONCERTATION

LES COMMISSIONS

CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES
ET MUNICIPAUX



Les six commissions thématiques (économie, environnement, finances, aménagement, mobilité, personnes âgées) échangent et élaborent des propositions, qui seront soumises à l'analyse du bureau ou au vote du conseil.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

45 MAIRES ET MAIRES DÉLÉGUÉS

L'échange et la réflexion sont au cœur de cette instance où toutes les orientations et tous les grands projets du territoire sont étudiés.



LA CONVENTION DES ÉLUS MUNICIPAUX

876 ÉLUS MUNICIPAUX

Elle se réunit une fois par an pour permettre à tous les élus des communes membres de partager et de s'approprier les problématiques propres au territoire de l'agglomération.

LE BUREAU

1 PRÉSIDENT



Jean-Luc
RIGAUT
Président du
Grand Anancy
Anney

15 VICE-PRÉSIDENTS



Bernard
ACCOYER
1^{er} Vice-Président
Économie
Anney



Christian
ANSELME
Aménagement
Val-Glières



Michel **BÉAL**
Eau potable
Saint-Jorioz



Thierry **BILLET**
Environnement
Anney



Pierre **BRUYÈRE**
Administration
générale
Poisy



Françoise
CAMUSSO
Infrastructures
Anney



Antoine
DE MENTHON
Finances
Menthon-
Saint-Bernard



René **DESILLE**
Mobilité
Chavanod



Fabien **GERY**
Personnes âgées
Anney



Ségolène
GUICHARD
Habitat
Épagny-Metz-Tessy



Christiane
LAYDEVANT
Économie
Anney



Thomas
MESZAROS
Prospective
territoriale
Anney



Marie-Luce
PERDRIX
Personnes âgées
Gruffy



Jean-François
PICCONE
Finances
Anney



Christian
ROPHILLE
Valorisation
des déchets
Val-Glières

8 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Guyline
ALLANTAZ
Tourisme
Anney



Olivier **BARRY**
Création
d'entreprises
Anney



Yvon **BOSSON**
Numérique
Anney



Fabienne
DULIÈGE
Insertion
Saint-Félix



Pierre **HÉRISSON**
Gens du voyage
Anney



Pierre **POLES**
Enseignement
supérieur
Anney



Jacques **REY**
Eau en milieu
naturel
Sevrier



Gérard **TUPIN**
Transports
scolaires
Anney

VOS ÉLUS

LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Gilles ARDIN
Chapeiry



François ASTORG
Annecy



Bernard ALLIGIER
Annecy



Jacques ARCHINARD
Héry-sur-Alby



Catherine BERTHOLIO
Poisy



Alain BEXON
Annecy



Daniel BOA
Talloires-Montmin



Catherine BORNENS
Saint-Jorioz



Patrick BOSSON
Quintal



Marie-Agnès BOURMAULT
Annecy



Jean BOUTRY
Annecy



Catherine BOUVIER
Leschaux



Michèle BRET
Annecy



Marc CATON
Annecy



Philippe CHAMOSSET
Annecy



Michel CHAPPET
Saint-Eustache



Henri CHAUMONTET
Groisy



Line DANJOU-DARSY
Annecy



Roland DAVIET
Épagny-Metz-Tessy



Noëlle DELORME
Allèves



Roselyne DRUZ-AMOUDRY
Annecy



David DUBOSSON
Mûres



Denis DUPERTHUY
Annecy



Joël DUPERTHUY
Val-Glières



Jacky DURSANT
Saint-Jorioz



Christiane ÉLIE
Épagny-Metz-Tessy



Luc EMIN
Nâves-Parmelan



Aline FABRESSE
Annecy



Jean FAVROT
Talloires-Montmin



Marylène FIARD
Annecy



Gilles FRANÇOIS
Argonay



Pierre FROELIG
Saint-Sylvestre



**Jean-François
GIMBERT**
Charvonnex



**Christiane
GRUFFAZ**
Annecy



Claude JACOB
Val-Glières



**Kamel
LAGGOUNE**
Bluffy



**Élisabeth
LASALLE**
Poisy



Marc LE ROUX
Viuz-la-Chiésaz



**Patrick
LECONTE**
Annecy



Claire LEPAN
Annecy



**Nicole
LOICHON**
Annecy



**Sylvie
MANIGLIER**
Veyrier-du-Lac



**Jean-Claude
MARTIN**
Alby-sur-Chéran



**Christian
MARTINOD**
Villaz



**Philippe
MONMONT**
Entrevernes



Michel MOREL
Annecy



Philippe MORIN
Épagny-
Metz-Tessy



**André
MUGNIER**
Annecy



**Michel
MUGNIER-
POLLET**
La Chapelle-
Saint-Maurice



Thomas NOËL
Annecy



**Vincent
PACORET**
Annecy



**Jean-Jacques
PASQUIER**
Annecy



**Raymond
PELLICIER**
Poisy



Serge PETIT
Cusy



**Monique
PIMONOW**
Montagny-Les-Lanches



Xavier PIQUOT
Val-Glières



**Agnès
PRIEUR-
DREVON**
Sevrier



**Dominique
PUTHOD**
Annecy



Marc ROLLIN
Duingt



**Martine
SCOTTON**
Annecy



**Nora
SEGAUD-
LABIDI**
Annecy



**Françoise
TARPIN**
Annecy



Jean-Louis TOE
Annecy



**Laure
TOWNLEY-
BAZAILLE**
Annecy



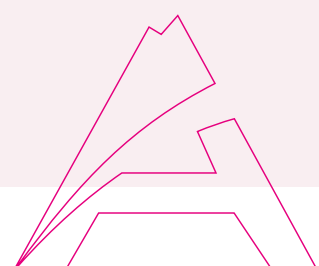
**Isabelle
VANDAME**
Annecy



Daniel VIRET
Annecy



Gilles VIVIAN
Chainaz-les-
Frasses



5 GRANDES MISSIONS



93 000
emplois

2^e
destination
régionale en
tourisme d'affaires

4 800
étudiants
sur le campus
universitaire d'Annecy



Contact

Direction de l'Économie
economie@grandannecy.fr
04 50 63 49 05

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle, à la croisée des grands axes menant à la vallée de l'Arve puis à l'Italie, à Chambéry et à la combe de Savoie, sans oublier la Suisse voisine, le Grand Annecy s'affirme comme le moteur incontournable de l'essor économique haut-savoyard.

FAVORISER L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

44 zones d'activités

Le Grand Annecy devient aujourd'hui le gestionnaire, l'aménageur et le commercialisateur des 44 zones d'activités existant sur son territoire. Cette situation lui confère un rôle central vis-à-vis des entreprises à la recherche d'un lieu d'implantation ou de développement dans le bassin d'Annecy.

3 pépinières d'entreprises

Elles constituent de vrais tremplins pour de nouveaux entrepreneurs : mise à disposition d'espaces de travail, formations, conseils juridiques, etc.

Galileo accueille actuellement 26 entreprises sur 1 800 m² sur le parc Altaïs, à Chavanod, soit près de 60 emplois. La pépinière entretient des partenariats étroits avec Initiative Grand Annecy, Thésame, le barreau d'Annecy et l'université Savoie Mont Blanc.

Les Papeteries hébergent 11 entreprises et 32 emplois sur 600 m² à Cran-Gevrier, dans le domaine des industries créatives et du numérique. Elles travaillent en lien étroit avec la Chambre de commerce et d'industrie, La Cordée (espace de coworking) et Citia (tête de réseau de la filière).

Annecy Base Camp ouvrira ses portes sur le parc d'activités des Glaisins, à Annecy-le-Vieux, au cours du second semestre 2017. Une vingtaine de bureaux, un incubateur (structure réservée aux porteurs de projet pour une période de huit mois) et Outdoor Sports Valley occuperont les 1 200 m² prévus.

2 hôtels d'entreprises

Alb'Espaces à Alby-sur-Chéran dans la zone Espace Leaders, avec 1 000 m², et **Espace Avenir** dans la zone d'Orsan sur la commune de Saint-Félix (1 000 m² également) sont à disposition des entreprises pour des locations de courte durée. Ils proposent des bureaux ou des ateliers, ainsi que des salles de réunion et des équipements communs.



SOUTENIR DES PÔLES D'EXCELLENCE DANS DES DOMAINES DE POINTE

La mécatronique, association de la mécanique, de l'électronique et de l'informatique, elle s'appuie sur le réseau Thésame.

L'image en mouvement et les industries créatives autour du réputé Festival international du film d'animation et de Citia (Cité de l'image en mouvement).

L'industrie du sport outdoor, avec plus de 375 entreprises réunies autour d'Outdoor Sports Valley (OSV).

Le tourisme d'affaires, qui représente aujourd'hui 107 millions d'euros de retombées économiques par an. Avec son projet de centre d'expositions, de séminaires et de congrès, le Grand Anancy veut se doter d'un outil exceptionnel dédié à un développement touristique toutes saisons, complémentaire du tourisme de loisirs.



L'office de tourisme du Lac d'Anancy

est le partenaire privilégié du Grand Anancy pour assurer la promotion et le développement touristique d'un territoire d'exception.

www.lac-annecy.com

ACCOMPAGNER ET RENFORCER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Afin de répondre aux besoins en compétences et en innovation des entreprises, le Grand Anancy soutient sur son territoire :

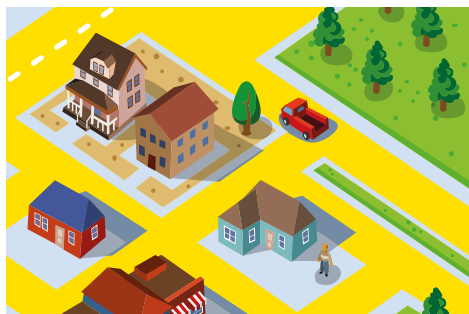
l'université Savoie Mont Blanc qui regroupe, sur son campus d'Anancy-le-Vieux, l'IUT d'Anancy, l'école d'ingénieurs Polytech Anancy-Chambéry et l'IAE Savoie Mont-Blanc : développement des offres de formation et d'équipements structurants (complexe sportif du Bray, Maison de l'action publique internationale, bibliothèque universitaire).

l'École supérieure d'art de l'Agglomération d'Anancy, sur le site des Marquisats : projet de réhabilitation et d'extension des locaux.

S'inscrivant dans une stratégie de **synergie entre les établissements d'enseignement supérieur et ses pôles entrepreneuriaux**, le Grand Anancy développe des lieux d'échange entre enseignement, recherche et milieu professionnel, en particulier avec l'économie de proximité, par le biais d'espaces de coworking, de fab lab, de pépinières et couveuses.



5 GRANDES MISSIONS



contact

**Direction de l'Aménagement
du territoire**

amenagement@grandannecy.fr
04 50 63 48 74

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

En réponse aux besoins des habitants et pour préserver durablement les ressources, les paysages et le cadre de vie, le Grand Annecy organise l'avenir du territoire. Il contribue ainsi à améliorer l'offre de logements, d'emplois, de loisirs, de services et de commerces, tout en renforçant le rayonnement et l'attractivité de l'agglomération à l'échelle régionale et européenne.

De la définition des objectifs à l'horizon des vingt prochaines années jusqu'à la réalisation de projets d'envergure communautaire, le Grand Annecy coordonne le développement de notre espace, dans toutes ses dimensions.

ÉLABORER UN PROJET DE TERRITOIRE

Pour **favoriser** le « vivre-ensemble » et la compétitivité économique, tout en préservant la qualité de vie et les paysages.

En **associant** les habitants et les partenaires institutionnels, économiques et associatifs, notamment réunis au sein du Conseil de développement.

En **lien** avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le contrat ambition Région et le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire.

En **nouant** des partenariats avec les pays voisins pour développer des projets innovants.



PLANIFICATION URBAINE ET FONCIÈRE

Pour **contribuer** à aménager le bassin de vie à l'échelle du Schéma de cohérence territoriale (Scot), en préservant et valorisant les espaces naturels dans son Schéma aggro nature.

Pour **garantir** la coordination et l'équilibre de l'ensemble des documents d'urbanisme communaux à l'échelle intercommunale.

À l'appui d'une **stratégie** de maîtrise et de réserves foncières pour préparer l'avenir du territoire.

En **proposant** la réalisation d'études urbaines et l'instruction des permis de construire pour les communes qui le souhaitent.



AMÉNAGER DE NOUVEAUX QUARTIERS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Construire de nouveaux quartiers d'habitat pour favoriser la construction de logements abordables et diversifiés, facilitant le vivre-ensemble.

Aménager de nouvelles zones d'activités pour permettre aux entreprises de s'installer ou se développer sur le territoire, tout en contribuant à l'attractivité économique du bassin d'emploi.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PRÉSERVATION DE L'AGRICULTURE

Par la **préservation** des espaces et des outils de production agricoles, en partenariat avec la Chambre d'agriculture.

Tout en **accompagnant** la diversification et le renforcement des filières, pour offrir aux habitants des produits locaux de qualité.



ACCOMPAGNER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉS

Soutenir la construction de logements pour tous, en location et en accession, financièrement abordables, pour permettre à tous les ménages d'habiter durablement le Grand Ancey.

En **garantissant** un équilibre social du territoire et des solutions de logement adaptées à tous ceux qui ont des besoins spécifiques, qu'ils soient vieillissants, jeunes, précaires, handicapés ou issus de la communauté des gens du voyage.

Accompagner les ménages dans la réhabilitation de leur logement.

RÉALISER ET ENTRETENIR DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE PÉDESTRE

Relier et faciliter l'accès aux grands espaces naturels par l'aménagement et l'entretien d'itinéraires et sentiers de randonnée.

Tout en **mobilisant** le Chantier local d'insertion qui accompagne vers l'emploi des personnes en grande difficulté, par la réalisation de travaux d'entretien d'espaces verts et de bâtiments publics.

en chiffres



Le Grand Ancey s'étend sur

539 km²

dont :

42 % d'espaces naturels (avec 36 % de forêts)

37 % de surfaces agricoles

16 % de surfaces urbanisées

5 % de surfaces en eau

290 exploitations agricoles

525 kilomètres de sentiers

41 documents d'urbanisme applicables à ce jour

2 élaborations de Plans locaux d'urbanisme (PLU) intercommunaux en cours (Rive gauche du lac d'Ancey et Pays d'Alby)

24 PLU en cours d'évolution

98 634 logements

9 projets de zones d'activités

5 GRANDES MISSIONS



132 km
d'itinéraires cyclables

15 millions
d'utilisateurs du réseau Sibra chaque année

5 400 élèves
utilisateurs des services
de transports scolaires

LA MOBILITÉ

Indissociable de la qualité de vie des habitants, la mobilité est une priorité pour le Grand Annecy, qui définit les grandes orientations en matière de transports collectifs, d'infrastructures et de développement de nouvelles formes de mobilité.

En milieu urbain, le Grand Annecy conçoit et finance les services de transports collectifs, en déléguant leur gestion à la Sibra, société publique locale. L'offre de la Sibra représente environ 4,5 millions de kilomètres de trajets en bus chaque année. L'Agglomération, elle, prend en charge les achats de bus, ainsi que l'installation d'infrastructures modernes de type bus à haut niveau de service, qui incluent notamment des voies réservées aux bus et des giratoires facilitant leur insertion.

D'ici à la fin de l'année 2017, le Grand Annecy gèrera aussi l'ensemble des lignes Lihsa, ainsi que l'organisation des transports scolaires (déjà effective depuis le 1^{er} janvier).

Ainsi, le Grand Annecy va progressivement pouvoir organiser, au service des résidents de son territoire, l'ensemble des services de transports collectifs en assurant une intégration tarifaire et une coordination des services.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS

Afin de fluidifier le trafic, le Grand Annecy participe aussi au développement des infrastructures routières, en partenariat avec le Département de la Haute-Savoie. Il s'agit à la fois d'aménager des voies existantes et de créer de nouvelles voies, en réponse aux problèmes d'insécurité et de congestion du réseau existant.

LE VÉLO : UNE PRIORITÉ

Pour encourager l'utilisation des modes doux alternatifs à la voiture, l'Agglomération développe chaque année un peu plus son réseau de pistes cyclables et de services associés comme Vélonecy (location de vélos urbains au pôle d'échanges multimodal de la gare d'Annecy). Actuellement, 60 % des 220 kilomètres prévus dans le schéma cyclable ont été réalisés. Avec l'extension de son périmètre, le Grand Annecy va progressivement étendre ce réseau et veiller à assurer sa continuité sur l'ensemble du territoire élargi.





Zoom

Le Grand Ancey, autorité organisatrice de la mobilité

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le cadre institutionnel de l'organisation des transports collectifs en France a été profondément modifié. Le Grand Ancey se voit ainsi confier toutes les questions de mobilité sur son territoire étendu, soit un secteur de plus de 200 000 habitants. Cependant, le développement des réseaux de transport et des services ne peut se faire que dans le cadre d'un partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs concernés : État, Région, Département, communes, gestionnaires de réseaux tels que APRR-AREA ou la SNCF.



Contacts

Direction de la Mobilité

du Grand Ancey
04 50 63 49 77
transports@grandancey.fr

Sibra

04 50 10 04 04
sibra@sibra.fr



DÉVELOPPER LES TRANSPORTS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

À COURT TERME

En matière de transports collectifs, les réponses à apporter aux habitants doivent être réactives, constamment adaptées à l'évolution des besoins : nouvelles zones d'activités, construction de logements... En fonction, et pour le compte du Grand Ancey, la **Sibra** adapte à chaque rentrée son offre de services.

À PLUS LONG TERME

Dans un territoire au fort dynamisme démographique et économique, le Grand Ancey doit mener une réflexion stratégique de développement des différents réseaux de transport. Les questions de qualité de l'air et de qualité de ville y ont toute leur place. Le Plan de déplacements urbains (PDU), actuellement à l'étude, constituera le document de référence de ce projet de mobilité à l'horizon 2030. Son objectif : apporter des pistes de développement en matière de réseaux et de services. Le Grand Ancey s'intéresse notamment aux questions de transport de marchandises et aux services de transport assurant des liaisons avec les territoires proches comme le Genevois, Chambéry, Aix-les-Bains, Albertville et Grenoble. Le PDU fera l'objet d'une enquête publique fin 2017.

5 GRANDES MISSIONS



9 déchèteries

1 site dédié
aux végétaux à Villaz

110 000
abonnés
au service de l'eau

1 600 kilomètres
de réseau d'eau potable

18 MILLIONS de m³
d'*eau potable*
produits par an

LE SAVIEZ-VOUS ?



Engagé avec 3 autres collectivités des Pays de Savoie dans le projet « Zéro gaspillage, je m'engage », le Grand Anancy accompagne les acteurs du territoire pour réduire de 10 % les déchets d'ici à 2020, mieux les valoriser, produire durablement, préserver les ressources naturelles, tout en créant des emplois localement.

Contacts

Direction de la Valorisation des déchets

04 50 33 02 12

valorisationdechets@grandanancy.fr

L'ENVIRONNEMENT

Collecter et valoriser les déchets, produire et distribuer l'eau potable, mais aussi protéger les rivières, agir pour le climat et une meilleure qualité de l'air : la préservation de notre environnement est une ligne directrice qui oriente chacune des politiques de l'agglomération.

RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS MÉNAGERS : UN ENJEU D'AUJOURD'HUI POUR DEMAIN !

À quoi sert une déchèterie ?

C'est une installation classée destinée au tri et à la valorisation des déchets ménagers qui ne peuvent pas être jetés à la poubelle. Les déchèteries publiques du Grand Anancy n'ont pas vocation à accueillir de gros volumes (supérieurs à 4m³), ni les déchets des professionnels, qui doivent être déposés dans les déchèteries privées du bassin annécien.

Retrouvez les calendriers de collectes, horaires et conditions d'accès aux déchèteries, géolocalisation des points d'apport volontaire pour vos déchets recyclables sur grandanancy.fr.

Réduire ses déchets, c'est possible !

Le Grand Anancy vous aide à produire moins de déchets :

- en mettant à disposition des **composteurs individuels** ou partagés en pied d'immeuble, ou des lombricomposteurs, à tarifs préférentiels ;
- en proposant une série de services : **autocollants « Stop pub »** et **« Je prête »**, kits de **couches lavables**, etc. ;
- en **aidant les associations** à gérer durablement leurs déchets lors de manifestations : guide, prêt de gobelets réutilisables et de bacs.



L'EAU POTABLE, UNE GESTION LOCALE DE QUALITÉ

La direction de l'Eau potable du Grand Anancy est née de la fusion de 12 services publics de l'eau dont il faut aujourd'hui harmoniser les pratiques. Notre principal engagement est de garantir à tous, en permanence et au meilleur coût, un accès à une eau potable de qualité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'eau du robinet est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés. À côté du programme de surveillance appliqué en toute indépendance par l'autorité sanitaire, des analyses biologiques et chimiques sont effectuées quotidiennement tout au long de la chaîne de production de l'eau potable par un laboratoire intégré.

Comment est calculé le prix de l'eau ?

Voté chaque année, il reflète les frais engagés par la collectivité pour produire l'eau potable et la distribuer : amortissement des installations et des charges liées, ainsi que diverses redevances. Une réflexion sera engagée au cours de cette année pour définir une nouvelle politique tarifaire.



L'eau du robinet,
une eau à prix coûtant.

Direction de l'Eau potable

46 avenue des Îles – Anancy
04 50 33 89 30
eau@grandanancy.fr



Pour connaître les tarifs de l'année en cours, ou obtenir le Guide pratique eau potable, rendez-vous sur grandanancy.fr, ou au siège du Grand Anancy et dans les relais territoriaux.

CLIMAT, ÉNERGIE, QUALITÉ DE L'AIR : AGIR ENSEMBLE

Le Grand Anancy est engagé dans de nombreuses démarches qui visent à accompagner la transition énergétique sur notre territoire, parmi lesquelles : la réalisation d'un Plan climat air énergie, la démarche de Territoire à énergie positive avec le parc des Bauges et Chambéry Métropole, le label Cap Cit'ergie, le Plan local pour la qualité de l'air.

Avec des objectifs chiffrés et évaluables, il s'agit d'orchestrer, avec l'ensemble des acteurs concernés, élus, entreprises, associations, citoyens, une série d'actions en faveur du climat, de la qualité de l'air et de la maîtrise de l'énergie.



Les eaux pluviales

Depuis le 1^{er} janvier, le Grand Anancy dispose de la compétence gestion des réseaux et équipements de collecte et traitement des eaux pluviales urbaines, avec deux objectifs : prévenir les débordements et minimiser les pollutions.

L'eau en milieu naturel

Dans le cadre de sa nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), l'Agglomération va devoir également définir des objectifs pour améliorer le fonctionnement naturel des cours d'eau et des zones humides sur son territoire, et se prémunir des risques notamment d'inondation.



Se doter d'un appareil performant aide à diminuer la part du chauffage au bois dans la pollution de l'air, actuellement responsable de **38 % en moyenne** des particules fines sur notre territoire (jusqu'à **80 % en hiver**).

5 GRANDES MISSIONS



contact

CIAS – services aux personnes âgées

46 avenue des Îles, à Annecy.

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

04 50 63 48 00

cias@grandannecy.fr

www.grandannecy.fr



LES PERSONNES ÂGÉES

Le Grand Anecy mène une action politique en direction des personnes âgées dynamique, engagée et solidaire. Son outil : le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS). Son objectif : répondre aux attentes et aux besoins des 60 ans et plus. Sa finalité : mettre en place des parcours individualisés allant d'actions de prévention à l'hébergement en établissement, en passant par le maintien à domicile. Le Grand Anecy et son CIAS veulent ainsi maintenir haut la barre d'un service de qualité.



UNE APPROCHE HUMANISTE DE L'ACCOMPAGNEMENT

« Prendre soin », une vaste mission pour le CIAS dont il a fallu définir les contours afin de donner du sens à l'action des professionnels. Des valeurs partagées ont donné naissance à une charte d'éthique et de bienveillance, qui fixe quatre grands principes : altruisme et respect de la personne ; justice et équité ; responsabilité et engagement professionnel ; bienveillance, tact et sollicitude.

DES SERVICES PROFESSIONNELS ET DE QUALITÉ

Les services portage de repas, aides et soins à domicile sont certifiés norme NF « Services aux personnes à domicile ». Des actions de qualité ciblées sont également conduites dans les établissements.

BIEN VIEILLIR À DOMICILE

La dépendance n'est pas une fatalité ! Avec 75 % des plus de 85 ans qui sont indépendants et autonomes, le constat est sans appel : travailler sur la prévention constitue un axe majeur pour le CIAS et ses nombreux partenaires (communes, Département, caisses de retraite, etc.). Un panel de services est proposé : consultations de prévention, portage des repas, aides et soins à domicile, système de téléalarme, ergothérapie.



ENTRE DOMICILE ET ÉTABLISSEMENT

Les foyers Soleil offrent une belle opportunité d'éclairer le quotidien des seniors : les logements sont intégrés dans un habitat social et proches de toutes les commodités. Quant à l'hébergement temporaire, il permet de pallier, pour un temps limité, une situation difficile vécue par la personne âgée ou les aidants.

LE CIAS : UNE FORMIDABLE
« BOÎTE À OUTILS » POUR
UN ACCOMPAGNEMENT
adapté à chacun

HÉBERGEMENTS EN ÉTABLISSEMENT

Quand la santé ou la sécurité ne permettent plus un maintien à domicile, des solutions alternatives peuvent être mises en place.

• Des logements autonomes avec services collectifs

Les 3 résidences autonomie permettent de continuer à vivre de manière indépendante, tout en bénéficiant d'un environnement plus sécurisé et de services collectifs (présence 24 h/24, repas, animations, etc.). Le tout pour un loyer modéré.

• Des maisons de retraite médicalisées

Adressés aux personnes fragiles et vulnérables, les Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) offrent un accueil en chambre avec une prise en charge globale : restauration, animation, soins. Le territoire du Grand Anney compte désormais 10 Ehpad, dont 4 en gestion directe par le CIAS.

SERVICES SPÉCIALISÉS ALZHEIMER

Stimuler, soutenir, informer, écouter, conseiller : des équipes de professionnels multiplient les actions pour « égayer » et faciliter le quotidien des personnes malades mais aussi soulager l'entourage. Plusieurs solutions pour apporter réconfort et apaisement : l'hébergement temporaire spécialisé, le relais à domicile, les accueils de jour thérapeutiques ou encore la Parenthèse d'Alois (plate-forme de répit pour les aidants).

Bon à savoir

L'inscription en établissement en un seul clic ? C'est possible, connectez-vous sur le site www.viatrajectoire.fr et laissez-vous guider. Possibilité d'être aidé par le service des admissions du CIAS si vous ne disposez pas d'un accès Internet.



Pour tout savoir sur les services accessibles aux personnes âgées sur l'ensemble du territoire du Grand Anney : demandez le guide ! Disponible à l'accueil du CIAS ou téléchargeable sur www.grandannecy.fr.

Possibilité d'envoi sur demande.

L'ACTION DU CIAS en chiffres

(2016)



2 500 personnes âgées accompagnées

137 consultations de prévention

190 775 repas livrés à domicile

69 500 heures d'aide à domicile

225 nouveaux abonnés au système de téléalarme

75 tonnes de linge traité dans la blanchisserie du CIAS

557 personnes hébergées en accueil permanent

UNE QUESTION ?
**LE GRAND ANNECY
À VOTRE ÉCOUTE**

au siège de l'Agglomération

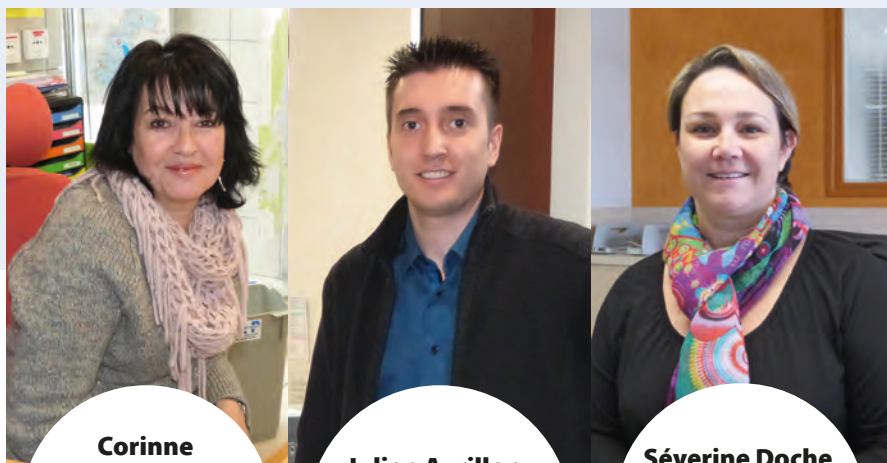
04 50 63 48 48 – 46 avenue des Îles à Annecy
www.grandannecy.fr – agglo@grandannecy.fr
Accès bus : ligne 6 – arrêt actuel C2A/Vernay et
rebaptisé prochainement Grand Annecy

**dans chacun des 3 relais territoriaux
à Saint-Jorioz, Alby-sur-Chéran et Val-Glières**

Ces relais sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h à 12h.
L'après-midi (lundi, mardi, jeudi et vendredi),
accueil téléphonique et sur rendez-vous.



**Fabienne
Guglielmi et
Rosette Gross,**
agents d'accueil
au siège



**Corinne
Berniard,**
à Saint-Jorioz
225 route de Sales
04 50 68 54 43

Julien Avrillon,
à Alby-sur-Chéran
129 route de Plaimpalais
04 50 68 11 99

Séverine Doche,
à Val-Glières
300 rue des Fleuries,
Thorens-Glières
04 50 22 43 80

ANNUAIRE DES SERVICES

Développement économique

Accueil : 04 50 63 49 05
Office de tourisme : 04 50 45 00 33
Parcs d'activités : 04 50 63 49 05
Accompagnement des
entrepreneurs : 04 50 52 18 43
Taxe de séjour : 04 56 49 40 30

Mobilité

Accueil : 04 50 63 49 77
Transports scolaires : inscriptions et
délivrances de cartes pour les élèves dans
le 3 relais territoriaux et à l'espace Sibra
Sibra : 04 50 10 04 04
Vélonexy : 04 50 51 38 90

Eau potable

Accueil – abonnement –
facturation : 04 50 33 89 30
Devis – travaux : 04 50 33 89 33
Urgences 24 h/24 : 04 50 33 89 89

Valorisation des déchets

Numéro unique : 04 50 33 02 12

Personnes âgées

Numéro unique : 04 50 63 48 00
Inscription en maison de retraite,
en un seul clic sur
www.viatrajectoire.fr

Aménagement du territoire

Accueil : 04 50 63 48 74